Rhône-Alpes, Savoie
Aigueblanche
Chef-lieu
place de la Liberté

Tannerie et battoir d'Aigueblanche puis forge Miège actuellement logement

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73003905
Date de l'enquête initiale : 2015
Date(s) de rédaction : 2016
Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : tannerie, forge

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Réseau hydrographique : Ruisseau de l'Eau Rousse ; bassin-versant Isère moyenne
Références cadastrales : 2014, AA, 327, 328 (tannerie), 431 (battoir)

Historique

Deux tanneries situées à Aigueblanche sont mentionnées dans les statistiques de l'Empire réalisées en 1813 dans l'arrondissement de Moutiers (FR.AD073, L2135). Par ordonnance du 4 mars 1847, le tribunal de préfecture de Tarentaise adjuge provisoirement l'une des tanneries et son battoir pour piler les écorces à Vincent Aspord (cultivateur, domicilié aux Avanchers) au préjudice du tanneur Jean-Jacques Arnaud. Le 21 juin 1860, au décès de Jean-Philippe Bonnardel, la tannerie est achetée par Balthazar Lombard. Par la suite, elle appartient à Jean Hodoyer. Le 25 décembre 1869, elle est en vente sur saisie immobilière. A cette date, le battoir est en mauvais état. Sur le premier cadastre français de 1883, la tannerie est mentionnée comme simple maison (section unique, feuille 3, parcelle 1081). Elle appartient alors aux frères Joseph et Jules Lachenal qui l'ont acquise du Sieur Aspord (FR.AD073, 51SPC2). Le bâtiment du battoir est en ruine (section unique, feuille 3, parcelle 1084). Après avoir envisagé de remettre la tannerie en activité, le 5 juillet 1888, les frères Lachenal demandent l'autorisation d'installer un métier à tisser dans le bâtiment. L'autorisation est accordée par arrêté préfectoral du 27 novembre 1888 (FR.AD073, 83S1). En 1894, la configuration du bâtiment n'a pas évolué mais il est désormais occupé par un atelier de forge appartenant à François Miège, forgeron et mécanicien (FR.AD073, 83S1). Actuellement l'ancienne forge a été transformée en logement.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle ()
Dates : 1813 (daté par source)

Description

Le site est implanté en rive droite du ruisseau de l'Eau Rousse. Le bâtiment a été remanié pour devenir un logement.

Eléments descriptifs

Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : remanié

Statut, intérêt et protection

Le site se trouve non loin du cimetière d'Aigueblanche. Le canal de l'eau Rousse alimentait plusieurs sites hydrauliques ainsi que des prises d'eau pour l'irrigation.

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, L2135, 1792-1815.**
  FR.AD073, L2135, Fonds des administrations lors de la Révolution et l'Empire, ARRONDISSEMENTS, ARRONDISSEMENT DE MOUTIERS, Police. Affaires diverses, Tanneries, 1792-1815.
  AD Savoie : L2135

- **FR.AD073, 83S1, Aigueblanche, 1861-1896.**
  FR.AD073, 83S1, Service hydraulique. Aigueblanche : Affaires diverses (1868-1935). Usines : scierie Collomb (1861), usine Ramus (1870), papeterie et filature Gonbert (Isère, 1881-1882), tissages Lachenal frères (Eau Rousse, 1888), Société de la fromagerie d'Aigueblanche (1888-1889), atelier Miège (1890), règlement d'eau usine hydraulique (Cie PLM, 1896).
  AD Savoie : 83S1

- **FR.AD073, 51SPC2, 1867-1915.**
  FR.AD073, 51SPC2, Fonds des Ponts et chaussées. Ponts et chaussées, prises d'eau, Aiguebelle (1877). Aigueblanche (1880-1909). Aime : prise d'eau de l'Ormente pour l'alimentation de la gare (1873-1915). Aix-les-Bains (1867-1898), 1867-1915.
  AD Savoie : 51SPC2

- **FR.AD073, 3P 7328, 1883.**
  FR.AD073, 3P 7328, Premier cadastre français, Aigueblanche, Section unique, feuille 3, 1883.
  AD Savoie : 3P 7328

- **FR.AD073, J1706, Aigueblanche, 1999.**
  FR.AD073, J1706, Inventaire des moulins de Savoie. Association des amis des moulins savoyards. Nicole Gotteland, Louis Crabières, commune Aigueblanche, 1999.
  AD Savoie : J1706

Bibliographie

- **La Gazette de Savoie, 1860.**
  La Gazette de Savoie, 25 juin 1860.

- **Le Journal de la Savoie, 1869.**
  Le Journal de la Savoie, 30 novembre 1869.

- **Le Courrier des Alpes, 1869.**
  Le Courrier des Alpes, 4 décembre 1869.

Annexe 1

Le Courrier des Alpes, 4 mars 1847.

Par son ordonnance en date d'aujourd'hui le tribunal de préfecture de Tarentaise a provisoirement adjugé au sieur Aspord Vincent, cultivateur, domicilié aux Avanchers, pour la mise à prix par lui offerte, les immeubles dont il poursuit la subhastation au préjudice de Me Jay Cyprien, procureur, domicilié à Moûtiers, en sa qualité de curateur établi à la cause de l'absent Arnaud jean-Jacques, avant son absence, tanneur, domicilié à Aigueblanche, lesquels consistent en vignes, jardin, bâtiments de maison et de tannerie, rivages et artifices pour piler les écorces, situés sur la commune d'Aigueblanche, et en pâturages situés sur la commune de Celliers, et a fixé au seize avril prochain, à neuf heures du malin, l'audience pour l'enchère définitive. Moûtiers, 26 février 1847. MAVET , proc.

Annexe 2

La Gazette de Savoie, 25 juin 1860.

Enchères d'immeubles. Par son jugement du vingt-un juin courant, rendu sur poursuites de Me George Favre, procureur, domicilié à Moutiers, en sa qualité de curateur à l'hoirie jacente de Bonnardel Jean-Philippe, en son vivant tanneur à Aigueblanche, le tribunal du l'arrondissement de Moutiers a adjugé la totalité des immeubles provenant de ladite hoirie au sieur Lombard Balthazar, propriétaire, domicilié audit lieu, pour le prix de seize mille cinquante francs. Ces immeubles, consistant en maison, places, jardins, champ, vergers, treilles, vignes, broussailles, bâtiment de tannerie et rivage, situés rière la commune d'Aigueblanche, ont été mis aux enchères en dix lots, sous la mise à prix de trois mille six cents francs pour le premier ; de cinq mille francs pour le second ; de deux cent dix francs pour le troisième ; de deux mille francs pour les quatrième, cinquième et sixième ; de deux cents francs pour le septième ; de cinq cents francs pour le huitième ; de six cent quatre-vingts francs pour le neuvième, et de cent cinquante francs pour le dixième. Le délai pour l'augmentation de sixième onde demi-sixième échoit le six juillet prochain. Moûtiers, le 22 juin 1860. (1263). Le greffier du tribunal, REYMOND.

Annexe 3

Le Journal de la Savoie, 30 novembre 1869.

ANNONCES LÉGALES
de Me COLLIN, avoué à Moûtiers. (Savoie)
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE
Adjudication FIXÉE AU 25 DÉCEMBRE 1869.
Il sera procédé le jeudi vingt-trois décembre prochain, à midi, en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Moûtiers, séant au palais de justice de cette ville, à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles ci-après désignés, situés sur le territoire de la commune d'Aigueblanche.
DÉSIGNATION DES IMMEUBLES à vendre,
Premier lot. Le premier lot comprend un bâtiment d'habitation et de tannerie, composé de quatre chambres, une cuisine au premier étage, un galetas au-dessus, trois pièces servant à la tannerie au-dessous et places contiguës, figurés sous les numéros 174 et partie de 175 de la mappe d'Aigueblanche, confiné le tout par le jardin du sieur Albertazzi Jean, entrepreneur à Aigueblanche, au levant ; par celui de Simond Jacques-Marcel, propriétaire audit lieu, au nord, et par des chemins publics an midi et au couchant. Mise à prix : Cent francs.
Deuxième lot. Le deuxième lot consiste en un rivage, soit bâtiment dit battoir, composé d'une seule pièce en mauvais état, situé au mas de Lachat, figuré sous partie du numéro 145 de ladite mappe, confiné au levant par le jardin de Louise Guillot, femme du sieur Albertazzi, au couchant par l'Isère et au midi par le champ de M. Mangé Jean-Baptiste, soit de ses héritiers. Mise à prix : Trente francs. [...]
Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. Lombard Balthazar, propriétaire-rentier, domicilié à Aigueblanche, ayant pour avoué Me Collin, demeurant à Moûtiers, sur les mariés Hodoyer Joseph et Passet Marie, le mari tant de son chef que pour assister et autoriser sa femme, le premier tanneur et la seconde ménagère, tous deux demeurant à Turin, débiteurs principaux, et le sieur Hodoyer Jean feu George, tanneur, demeurant à Aigueblanche, en qualité de tiers-détenteur desdits biens. [...]
Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant, à Moûtiers, le seize novembre mil huit cent soixante-neuf. COLLIN, avoué.

Annexe 4

Le Courrier des Alpes, 4 décembre 1869.

Étude de Me Collin, avoué à Moûtiers. VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE. Le jeudi 23 décembre, à midi, en l'audience du tribunal de Moûtiers, adjudication d'immeubles situés sur la commune d'Aigueblanche. Premier lot. Bâtiment d'habitation et de tannerie, composé de quatre chambres, une cuisine au premier étage, un galetas au dessus et places contiguës. Mise à prix, 100 fr. Deuxième lot. Bâtiment dit battoir, situé au mas de Lachat. Mise à prix, 30 fr. Troisième lot. Jardin contigu au bâtiment désigné au premier lot. Mise à prix, 5 fr. Ces immeubles ont été saisis à la requête de M. Lombard Balthazar, propriétaire-rentier, domicilié à Aigueblanche, sur les mariés Hodoyer Joseph et Passet Marie, le premier tanneur et la seconde ménagère, tous deux demeurant à Turin.

Illustrations

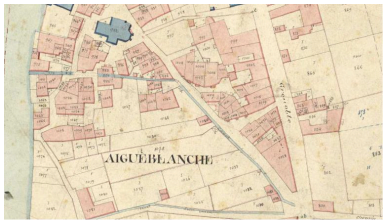

Premier cadastre français, Aigueblanche, 1883, Section unique, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7328). IVR84_20167302455NUCA

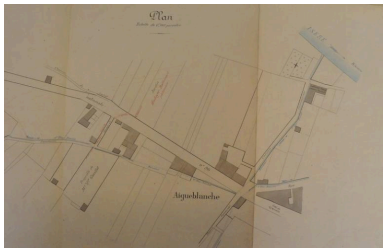

Plan faisant apparaitre la tannerie, 1886 (FR.AD073, 83S1). IVR84_20167302467NUCA

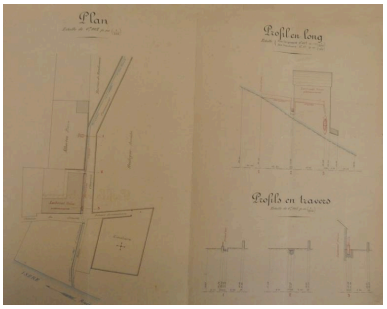

Plan faisant apparaitre la tannerie, 1888 (FR.AD073, 83S1). IVR84_20167302468NUCA

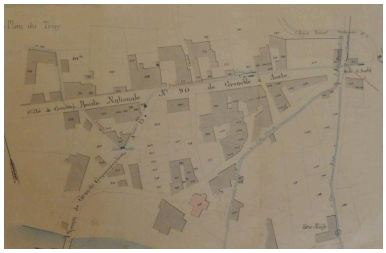

Plan faisant apparaitre le site, 1895 (FR.AD073, 83S1). IVR84_20167302469NUCA

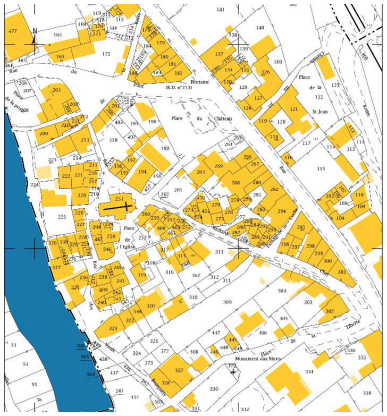

Cadastre actuel, 2015. IVR84_20167302458NUCA

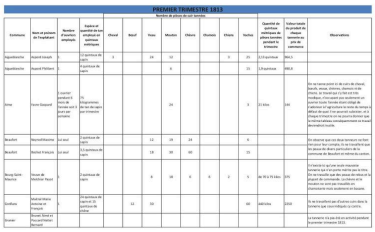

PREMIER TRIMESTRE 1813
Section de pêches de soit tannée

Communes	Noms et prénoms des Propriétaires	Nombres d'ouvriers employés	Espèces et quantités de peaux préparées et mises en œuvre par les ouvriers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Moutons	Chèvres	Chevaux	Chèvres	Vaches	Quantité des opérations mécaniques de chaque espèce employées pendant le trimestre	Valeur totale du produit de chaque opération pris de carrément	Observations
Aiguebelle	Aspard Joseph	2	2 douzaines de cuirs	2			19	14			4	25	1,5 quintaux	900,1
Aiguebelle	Aspard Philibert						9					15	1,5 quintaux	900,0
Arme	Carrin Gaspard	1 ouvrier employé à mettre de peaux fraiches que achète	75 douzaines de cuirs					24				3	21 kilos	240
Beaufort	Veyrinaffaisonne	Jul ancel	2 quintaux de cuirs				12	18	24			6		
Beaufort	Bethod François	Jul ancel	3 douzaines de cuirs				19	50	60			15		
Bourg Saint Maurice	Veuve de Sébastien Peyrot	3	2 quintaux de cuirs				6	18	6	6	2	5	36 70 à 75 kilos	375
Grésillons	Mahrat Pierre Antoine et François	2	2 douzaines de cuirs		12	10						60	600 kilos	1250
Granier	Rouset Denis et Rouset Gaspard Michel													

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 premier trimestre, page 1. IVR84_20197300269NUCA

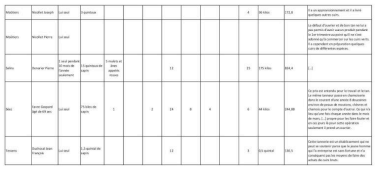

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 premier trimestre, page 2. IVR84_20197300270NUCA

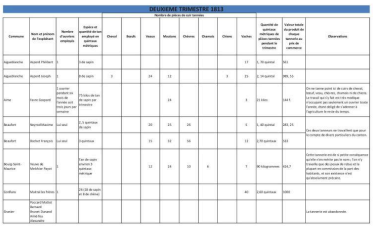

DEUXIÈME TRIMESTRE 1813
Section de pêches de soit tannée

Communes	Noms et prénoms des Propriétaires	Nombres d'ouvriers employés	Espèces et quantités de peaux préparées et mises en œuvre par les ouvriers	Chevaux	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Chevaux	Chèvres	Vaches	Quantité des opérations mécaniques de chaque espèce employées pendant le trimestre	Valeur totale du produit de chaque opération pris de carrément	Observations
Aiguebelle	Aspard Philibert	3	2 cuir cuirs								17	2, 50 quintal	641	
Aiguebelle	Aspard Joseph	3	2 cuir cuirs	3		24	12			3	15	2, 50 quintal	900, 11	
Arme	Carrin Gaspard	1 ouvrier employé à mettre de peaux de Vaches qui achète	75 kilos de bon cuir de vaches et moutons				24				1	21 kilos	144 1	
Beaufort	Veyrinaffaisonne	Jul ancel	2 1/2 quintaux de cuirs			20	15	24			6	1, 50 quintal	245, 25	
Beaufort	Bethod François	Jul ancel	3 quintaux			15	32	50			12	3, 50 quintaux	525	
Bourg Saint Maurice	Veuve de Sébastien Peyrot	3	2 cuir de cuirs 1 quintal 1/2 quintaux			12	24	13	6		7	40 kilogrammes	131,7	
Grésillons	Mahrat Jos Nicolas	3	25 1/2 de cuirs et 2 kilos								40	150 quintaux	1350	
Granier	Rouset Gaspard Michel Rous Alexandre													La tannerie est abandonnée.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 deuxième trimestre, page 1. IVR84_20197300271NUCA

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 deuxième trimestre, page 2. IVR84_20197300272NUCA

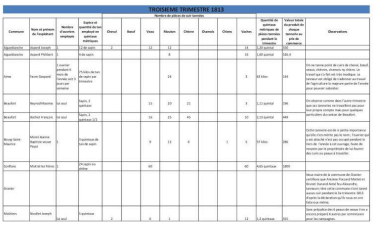

TROISIEME TRIMESTRE 1813													
Nombre de pièces de cuir tannées													
Commune	Noms et prénoms de l'exploitant	Nombre d'ouvriers employés	Espèce et puissance employée en spécifiant le système hydraulique	Cheval	Bœuf	Veau	Mouton	Chèvre	Chamois	Chien	Vaches	Quantité de cuir tannée en pièces entières ou en pièces coupées (mesure)	Valeur totale des cuirs tannés en chaque catégorie (mesure)
Aigueblanche	Aquard Joseph	1	1 ch de vapeur	2			12					14	1,4 quintal
Hauteluce	Aquard Philibert	1	8 de vapeur				8					16	1,6 quintal
Arêche	Perret Gaspard	1	1 courier (mesure de Savoie) et 5 de vapeur				14					5	0,5 kilos
Beaufort	Reynaldi Maxime	1	2 chevaux			21	20	21				4	1,2 quintal
Beaufort	Herbet François	1	2 chevaux			16	25	45				72	2,16 quintal
Bourg Saint Maurice	Morel Marine Napoléon André Paul	1	1 ch de vapeur			9	12	6		1	5	57 kilos	28L
Grésy	Mercier Jean Pierre	1	2 ch vapeur			60						40	4,05 quintaux
Grésy	Mercier Jean Pierre	1	1 ch vapeur										
Moûtiers	Moulin Pierre	1	1 ch vapeur	2		6	1					12	1,2 quintaux

Observations

Nous avons tenu point de cuirs de chevaux, bœuf et vaches tannés dans le mois de juillet 1813 (mesure qui a été mise en vigueur par le Décret rendu le 12 Mai 1813 des Ministres du Commerce et Intérieur) et obligé de cadenasser ou faire cadenasser les cuirs de chevaux, vaches et bœufs à partir de Novembre dans quinzaine suivante.

Cet observation concerne dans l'autre trimestre tant des tanneries ne travaillant pas pour commerce que des tanneries qui ne travaillent pas pour leur compte (Mr Gaspard Perret Arêche et Mr Herbet Beaufort).

Cette tannerie est de quelle importance qu'elle n'est montré pas le nerf. Trouvé que Mr Aquard Joseph Aigueblanche a tanné 14 kilos de Tamarin et est occasionné toute de mesures par le proprétaire de la fournir des cuirs ou peaux à travailler.

Nous marque de la commune de Tessens Gaspard Joseph Perret Arêche et Mr Aquard Joseph Aigueblanche et Mr Herbet Beaufort et Mr Aquard Philibert Hauteluce ne travaillent pas pour commerce (sont des cordonniers).

Mr Mercier Jean Pierre Grésy a travaillé pour commerce (sont des cordonniers).

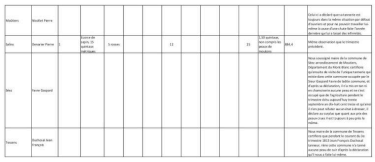

Moûtiers	Moulin Pierre													Cet cuir a été tanné quoi qu'amorcé n'est toujours dans la même situation qu'en Mars 1813 (mesure qui a été mise en vigueur par le Décret rendu le 12 mai 1813 par les Ministres du Commerce et Intérieur)
Grésy	Mercier Pierre	1	source de force, 1 ch de vapeur et 1 ch de chevaux	5 cuirs			12				21	1 ch vapeur, 1 ch chevaux, 1 ch vapeur	88L.4	Même observation que la trimestre précédente
Bâtie	Perret Gaspard													Nous consignât notre de la commune de Bâtie arrondissement de Moûtiers, Gaspard Perret Arêche et Mr Herbet Beaufort qui travaille de riche du Conque tannerie qui restée dans cette commune occupée par le Gaspard Perret Arêche et Mr Herbet Beaufort d'après ce dénomination, il n'a rien en sur la charmante mesure pour et ne l'est point. Mr Herbet Beaufort a tanné dans trimestre dite a gaspard Perret Arêche représentant ses dits mêmes cuirs ne qu'ils ne travaillent point pour commerce et ne décrire au cuisine que quand aux ont dits mêmes cuirs n'ont n'aquoi à peu près le tannes.
Tessens	Gaspard Jean François													Nous marque de la commune de Tessens Gaspard Joseph Perret Arêche et Mr Herbet trimestre 1813 Jean François Gaspard tannerie. Mes cuirs commence à à tanné dans le mois de Juillet 1813 et ne travaillent point pour Commerce Mais sur cuisine.

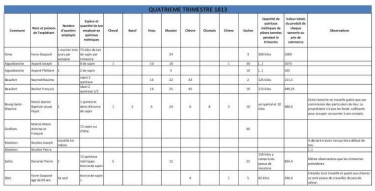

QUATRIEME TRIMESTRE 1813														
Commune	Noms et prénoms de l'exploitant	Nombre d'ouvriers employés	Espèce et puissance employée en spécifiant le système hydraulique	Cheval	Bœuf	Veau	Mouton	Chèvre	Chamois	Chien	Vaches	Quantité de cuir tannée en pièces entières ou en pièces coupées (mesure)	Valeur totale des cuirs tannés en chaque catégorie (mesure)	Observations
Arêche	Perret Gaspard	1courier (mesure de Savoie)	1 ch vapeur de force				14				5	500 kilos	0,05	
Aigueblanche	Aquard Joseph	1	1 ch vapeur	2		13	20			1	20	2,2	22L	
Aigueblanche	Aquard Philibert	1	1 ch vapeur				5				10	1,1	11L	
Beaufort	Reynaldi Maxime		1 ch vapeur			14	22	42			2	0,9 kilos	19 L.5	
Beaufort	Herbet François		1 ch vapeur 1/2			14	25	45			10	2,5 kilos	44L,25	
Bourg Saint Maurice	Morel Marine Napoléon André Paul	1	1 ch vapeur et deux d'force de vapeur	1	2	9	25	6	8	1	10	1 ch quintal et 50 kilos	1,65 L.6	Cette tannerie ne travaille guère que pour commerce des particuliers du lieu, ce qui occasionne le peu de cuirs tannés et qui occupent actuellement 3 ouvriers.
Grésy	Mercier Marie Antoine et François		1 ch vapeur sur rivière								40			
Moûtiers	Moulin Joseph													1 L.40 de 6 ouvrier tant pour bâtre d'huile et
Moûtiers	Moulin Pierre													
Grésy	Mercier Pierre	1	1 ch vapeur sur force de vapeur	5			11				21	1 ch kilos et 1 ch kilos, 1 ch kilos	30L4	Même observations que les trimestres précédentes
Bâtie	Perret Gaspard Aqd André Jean	1courier	1 ch vapeur					4		1	5	4,5 kilos	39L,5	Il n'existe pas à Gaspard et aquard que Gilbert Perret courier de travailler du jeune de Arêche

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 troisième trimestre, page 1. IVR84_20197300273NUCA

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 troisième trimestre, page 2. IVR84_20197300274NUCA

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 quatrième trimestre. IVR84_20197300275NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Paysage du bassin-versant de l'Isère moyenne (IA73003620)

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

Premier cadastre français, Aigueblanche, 1883, Section unique, feuille 3 (FR.AD073, 3P 7328).

IVR84_20167302455NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

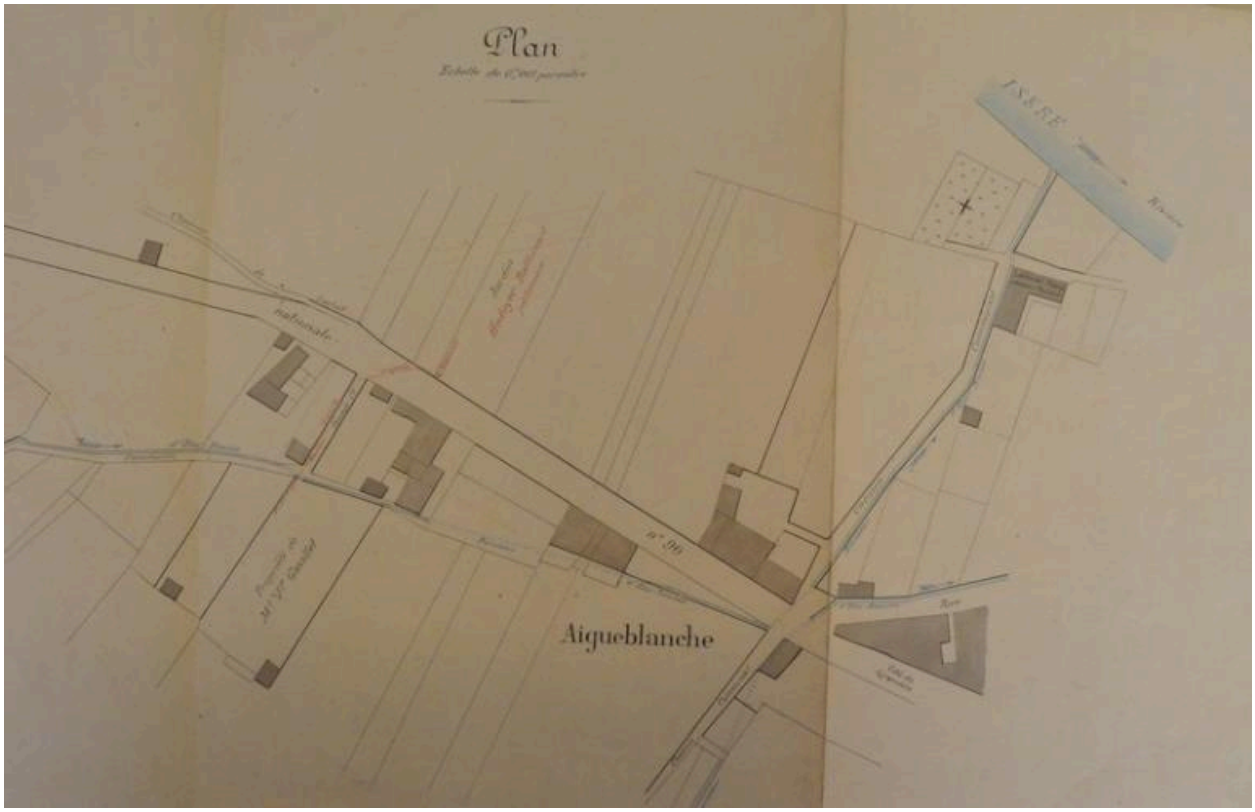

Plan faisant apparaitre la tannerie, 1886 (FR.AD073, 83S1).

IVR84_20167302467NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

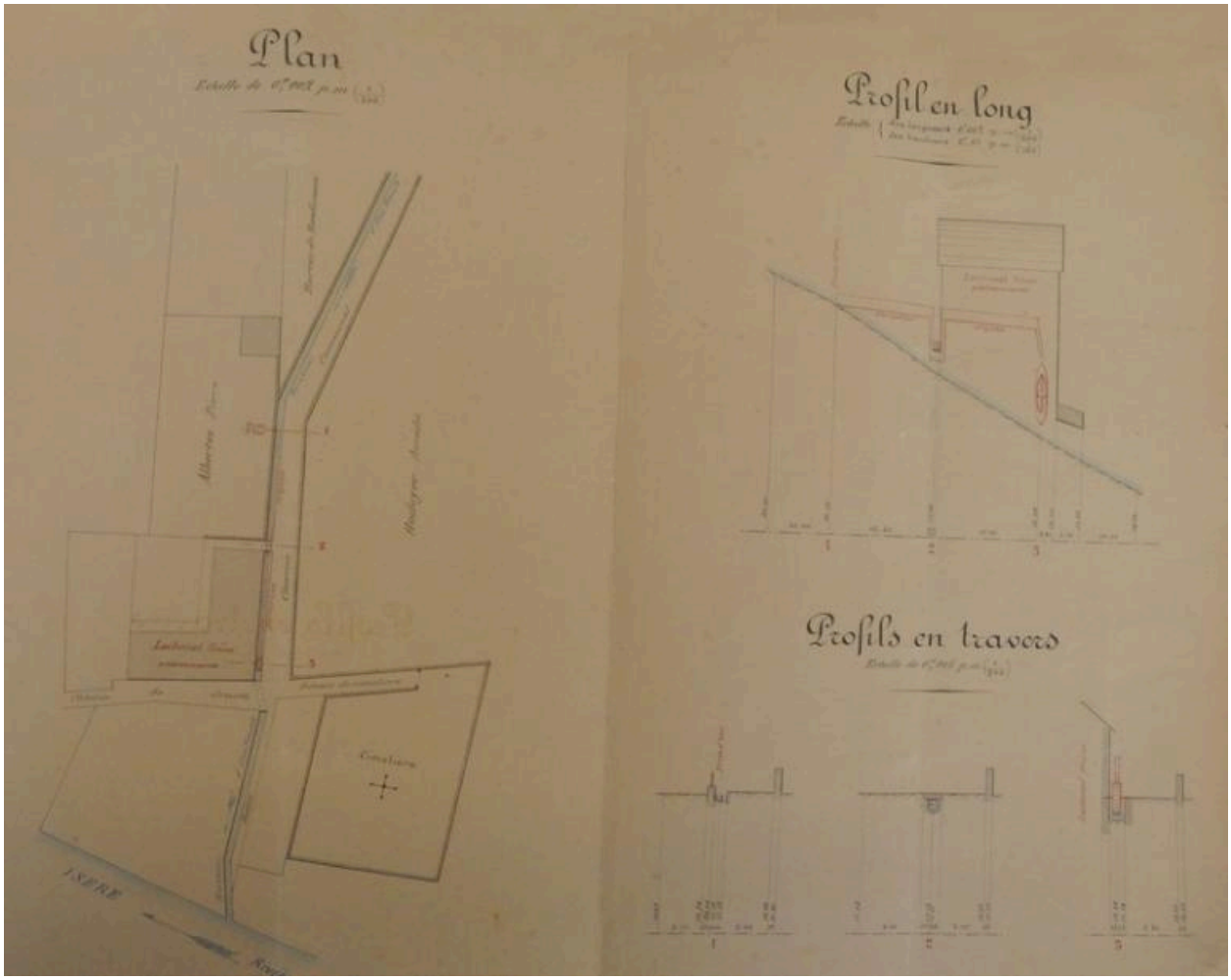

Plan faisant apparaitre la tannerie, 1888 (FR.AD073, 83S1).

IVR84_20167302468NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Plan faisant apparaitre le site, 1895 (FR.AD073, 83S1).

IVR84_20167302469NUCA
© Archives départementales de la Savoie
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

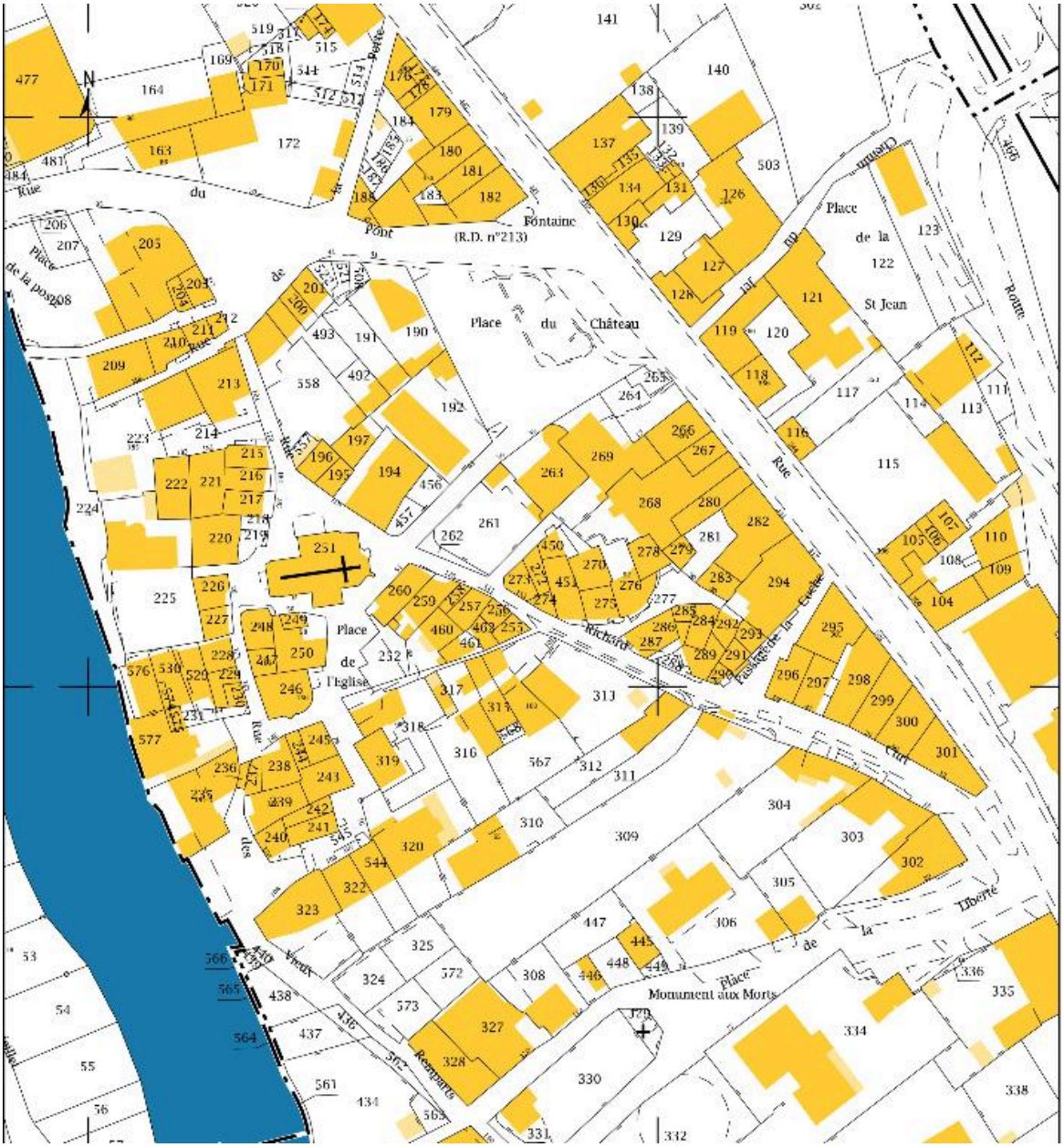

Cadastre actuel, 2015.

IVR84_20167302458NUCA
© Ministère des finances, CIDF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

PREMIER TRIMESTRE 1813

Commune	Nom et prénom de l'exploitant	Nombre d'ouvriers employés	Espèce et quantité de tan employé en quintaux métriques	Nombre de pièces de cuir tannées								Quantité de quintaux métriques de pièces tannées pendant le trimestre	Valeur totale du produit de chaque tannerie au prix de commerce	Observations
				Cheval	Bœuf	Veau	Mouton	Chèvre	Chamois	Chiens	Vaches			
Aigueblanche	Aspord Joseph	1	12 quintaux de sapin	3		24	12			3	25	2,13 quintaux	964,5	
Aigueblanche	Aspord Philibert	1	4 quintaux de sapin				6				15	1,9 quintaux	490,8	
Aime	Favre Gaspard	1 ouvrier pendant 6 mois de l'année soit 3 jours par semaine	75 kilogrammes de tan de sapin par trimestre				24				3	21 kilos	144	On ne tanne point ici de cuirs de cheval, bœufs, veaux, chèvres, chamois ni de chiens. Le travail qui s'y fait est très modique, n'occupant pas seulement un ouvrier toute l'année étant obligé de s'adonner à l'agriculture le reste du temps à défaut de quoi il ne pourrait subsister, et à chaque trimestre on ne pourra donner que le même tableau conséquemment ce travail deviendroit inutile.
Beaufort	Neyrod Maxime	Lui seul	2 quintaux de sapin			12	19	24			6			On observe que ces deux tanneurs ne font rien pour leur compte, ils ne travaillent que les peaux de divers particuliers de la commune de Beaufort et même du canton.
Beaufort	Bochet François	Lui seul	3,5 quintaux de sapin			18	30	60			15			
Bourg-Saint-Maurice	Veuve de Melchior Payot	1	2 quintaux de sapin			8	18	6	6	2	5	de 70 à 75 kilos	375	Il n'existe ici qu'une seule mauvaise tannerie qui n'en porte mérite pas le titre. On ne travaille que des peaux de rebus et la plupart de commande. La chèvre et le mouton ne sont pas travaillés en chamoiserie mais seulement en basane.
Conflans	Maitral Marie Antoine et François	1	24 quintaux de sapin et 15 quintaux de chêne		12	30					60	440 kilos	2250	Ils ne travaillent pas d'autres cuirs dans la tannerie que ceux indiqués cy contre.
Granier	Brunet Aimé et Poccard Nattet Bernard													La tannerie n'a pas été en activité pendant le premier trimestre 1813.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 premier trimestre, page 1.

IVR84_20197300269NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Moûtiers	Nicollet Joseph	Lui seul	3 quintaux								4	36 kilos	172,8	Il a un approvisionnement et il a livré quelques autres cuirs.
Moûtiers	Nicollet Pierre	Lui seul												Le défaut d'ouvrier et de bon tan ne lui a pas permis d'avoir aucun produit pendant le 1er trimestre au point qu'il ne s'est adonné qu'à commercer sur les cuirs verts. Il a cependant en préparation quelques cuirs de différentes espèces.
Salins	Denarier Pierre	1 seul pendant 10 mois de l'année seulement	15 quintaux de sapin	5 mulets et ânes appelés rosses			12				25	175 kilos	824,4	[...]
Séez	Favre Gaspard âgé de 69 ans	Lui seul	75 kilos de sapin	1		2	24	8	4		6	44 kilos	244,88	Ce prix est entendu pour le travail et le tan. Le même tanneur passe en chamoiserie dans le courant d'une année 8 douzaines environ de peaux de moutons, chèvres et chamois pour le compte d'autrui. Ce qui n'a lieu qu'une fois chaque année dans le mois de mars, [...] propre pour les faire fouler et en ces jours là pour cette opération seulement il prend un ouvrier.
Tessens	Duchosal Jean François	Lui seul	1,5 quintal de sapin				12				3	0,5 quintal	130,5	Cette tannerie est un établissement qui ne peut se soutenir parce que le jeune homme qui l'a entreprise est sans fortune et n'a conséquent pas les moyens de faire des achats de cuirs bruts.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 premier trimestre, page 2.

IVR84_20197300270NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

DEUXIEME TRIMESTRE 1813

Commune	Nom et prénom de l'exploitant	Nombre d'ouvriers employés	Espèce et quantité de tan employé en quintaux métriques	Nombre de pièces de cuir tannées								Quantité de quintaux métriques de pièces tannées pendant le trimestre	Valeur totale du produit de chaque tannerie au prix de commerce	Observations
				Cheval	Bœufs	Veaux	Moutons	Chèvres	Chamois	Chiens	Vaches			
Aigueblanche	Aspord Philibert	1	3 de sapin								17	1, 70 quintal	561	
Aigueblanche	Aspord Joseph	1	8 de sapin	3		24	12			3	25	2, 14 quintal	989, 55	
Aime	Favre Gaspard	1 ouvrier pendant six mois de l'année soit trois jours par semaine	75 kilos de tan de sapin par trimestre				24				3	21 kilos	144 f.	On ne tanne point ici de cuirs de cheval, bœuf, veau, chèvres, chamois ni de chiens. Le travail qui s'y fait est très modique n'occupant pas seulement un ouvrier toute l'année, étant obligé de s'adonner à l'agriculture le reste du temps.
Beaufort	Neyrod Maxime	Lui seul	2, 5 quintaux de sapin			20	25	26			5	1, 40 quintal	283, 25	Ces deux tanneurs ne travaillent que pour le compte de divers particuliers du canton.
Beaufort	Bochet François	Lui seul	3 quintaux			15	32	56			12	2,70 quintaux	533	
Bourg-Saint-Maurice	Veuve de Melchior Payot	1	Tan de sapin environ 3 quintaux métrique			12	24	10	6		7	90 kilogrammes	424,7	Cette tannerie est de si petite conséquence qu'elle n'en mérite pas le nom ; l'on n'y travaille que des peaux de rebus et la plupart en commission de la part des habitants, et son existence n'est qu'absolument précaire.
Conflans	Maitral les frères	1	26 (18 de sapin et 8 de chêne)								40	2,60 quintaux	1000	
Granier	Poccard Mattet Bernard Brunet Dunand Aimé feu Alexandre													La tannerie est abandonnée.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 deuxième trimestre, page 1.

IVR84_20197300271NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Moûtiers	Nicollet Joseph	Aucun. Travaille lui-même	Aucun. C'est le même que le trimestre précédent											Le défaut de tan de battons et d'ouvriers ne permet pas de donner à cette tannerie toute l'activité ? Le fabricant qui est cordonnier a déclaré que par défaut de cuirs apportés il est obligé d'en acheter de différents négociants en cette partie pour occuper les ouvriers. Ce Nicollet est cordonnier a déclaré n'avoir rien fait pendant ce second trimestre et qu'il a été obligé d'acheter lui-même des cuirs apprêtés pour occuper ses ouvriers comme cordonniers.
Moûtiers	Nicollet Pierre	Aucun et n'a pas même travaillé lui-même	Aucun. Ses fonds sont dans le même état que le trimestre précédent											Le défaut d'ouvriers et d'autres objets nécessaires pour l'exploitation de la tannerie l'a obligé à s'adonner au commerce sur les cuirs verts.
Salins	Denarier frères	1 seul	Ecorces de sapins, 15 quintaux métriques	5			12				25	1,50 quintal. Sont compris les peaux de moutons	824.40	Même observations qu'au trimestre précédent.
Séez	Gaspard Favre tanneur âgé de 69 ans	Lui seul	70 kilogrammes			3	26	7			6	49 kilos	212,5	Dans ce trimestre quant aux chèvres et moutons ce sont des peaux de bêtes crevées ou précipitées comme aussi des vaches.
Tessens	Duchosal Jean François	Lui seul	1 quintal métrique essence sapin				8		1		2	35 kilos	92	Ces tanneries ne peuvent être considérées comme établissements propres [...]

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 deuxième trimestre, page 2.

IVR84_20197300272NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

TROISIEME TRIMESTRE 1813

Commune	Nom et prénom de l'exploitant	Nombre d'ouvriers employés	Espèce et quantité de tan employé en quintaux métriques	Nombre de pièces de cuir tannées: Cheval	Bœuf	Veau	Mouton	Chèvre	Chamois	Chiens	Vaches	Quantité de quintaux métriques de pièces tannées pendant le trimestre	Valeur totale du produit de chaque tannerie au prix de commerce	Observations
Aigueblanche	Aspord Joseph	1	12 de sapin	2		12	12				14	1,20 quintal	550	
Aigueblanche	Aspord Philibert	1	4 de sapin				8				16	1,60 quintal	526,4	
Aime	Favre Gaspard	1 ouvrier pendant 6 mois de l'année soit 3 jours par semaine	75 kilos de tan de sapin par trimestre				24				3	63 kilos	144	On ne tanne point de cuirs de cheval, bœuf, veaux, chèvres, chamois ny chiens. Le travail qui s'y fait est très modique. Le tanneur est obligé de s'adonner au travail de l'agriculture la majeure partie de l'année pour pouvoir subsister.
Beaufort	Neyrod Maxime	lui seul	Sapin, 2 quintaux			15	20	21			3	1,11 quintal	196	On observe comme dans l'autre trimestre que ces tanneries ne travaillent pas pour leur propre compte mais pour quelques particuliers du canton de Beaufort.
Beaufort	Bochet François	lui seul	Sapin, 2 quintaux 1/2			16	25	45			10	2,13 quintal	449	
Boung-Saint-Maurice	Morel Jeanne Baptiste veuve Payot	1	3 quintaux de tan de sapin			9	12	6		1	5	57 kilos	286	Cette tannerie est de si petite importance qu'elle n'en mérite pas le nom ; l'ouvrier qui y est attaché n'est pas occupé pendant le tiers de l'année à cet ouvrage, faute de moyens par le propriétaire de lui fournir des cuirs ou peaux à travailler.
Conflans	Maitral les frères	1	24 sapin ou chêne			60					60	4,65 quintaux	1800	
Granier														Nous maire de la commune de Granier certifions que Antoine Poccard Mottet et Brunet Dunand Aimé feu Alexandre, tanneurs rière cette commune n'ont tanné aucun cuir pendant le 3e trimestre 1813 d'après la déclaration qu'ils nous en ont faite eux même.
Moûtiers	Nicollet Joseph	lui seul	5 quintaux	2		6	1				12	1,2 quintaux	555	Sans préjudice des 6 peaux de veaux il en a encore préparé 6 autres par commission pour les campagnes.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 troisième trimestre, page 1.

IVR84_20197300273NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Moûtiers	Nicollet Pierre													Celui-ci a déclaré que sa tannerie est toujours dans la même situation par défaut d'ouvriers et pour ne pouvoir travailler lui-même à cause d'une chute faite l'année dernière qui lui a laissé des infirmités.
Salins	Denarier Pierre	1	Ecorce de sapin, 15 quintaux métriques	5 rosses			12				25	1,50 quintaux, non compris les peaux de moutons	884,4	Même observation que le trimestre précédent.
Séez	Favre Gaspard													Nous soussigné maire de la commune de Séez arrondissement de Moutiers, Département du Mont-Blanc certifions qu'ensuite de visite de l'unique tannerie qui existe dans cette commune occupée par le Sieur Gaspard Favre de ladite commune, et d'après sa déclaration, il n'a mis en tan ni en chamoiserie aucune peau et ne s'est occupé que de l'agriculture pendant le trimestre échu aujourd'huy trente septembre an dix-huit cent treize et qu'ainsi il n'en peut réfuter aucun état à dresser, il déclare au surplus que quant aux prix des peaux crues il est toujours à peu près le même.
Tessens	Duchosal Jean François													Nous maire de la commune de Tessens certifions que pendant le courant du 3e trimestre 1813 Jean François Duchosal tanneur, rière cette commune n'a tanné aucune peau de cuir d'après la déclaration qu'il nous a faite lui-même.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 troisième trimestre, page 2.

IVR84_20197300274NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

QUATRIEME TRIMESTRE 1813														
Commune	Nom et prénom de l'exploitant	Nombre d'ouvriers employés	Espèce et quantité de tan employé en quintaux métriques	Cheval	Boeuf	Veau	Mouton	Chèvre	Chamois	Chiens	Vaches	Quantité de quintaux métriques de pièces tannées pendant le trimestre	Valeur totale du produit de chaque tannerie au prix de commerce	Observations
Aime	Favre Gaspard	1 ouvrier trois jours par semaine	75 kilos de tan de sapin par trimestre				24				3	260 kilos	1000	
Aigueblanche	Aspord Joseph	1	8 de sapin	1		10	10			1	30	[...]	1073	
Aigueblanche	Aspord Philibert	1	2 de sapin				3				10	[...]	335	
Beaufort	Neyrod Maxime		sapin 2 quintaux			14	22	43			2	125 kilos	211,5	
Beaufort	Bochet François		idem 2 quintaux 1/2			16	25	45			10	213 kilos	449,25	
Bourg-Saint-Maurice	Morel Jeanne Baptiste veuve Payot	1	1 quintal et demi d'écorce de sapin	1	2	6	24	6	8	3	10	un quintal et 10 kilos	480,6	Cette tannerie ne travaille guère que par commission des particuliers du lieu. Le propriétaire n'a pas les fonds suffisants pour occuper un ouvrier à son compte.
Conflans	Maitral Marie Antoine et François		15 sapin ou chêne								40			
Moûtiers	Nicollet Joseph	travaille lui-même												A déclaré n'avoir rien pu faire défaut de tan.
Moûtiers	Nicollet Pierre													[...]
Salins	Denarier Pierre	1	15 quintaux métriques écorce de sapin	5			12				25	150 kilos y compris les peaux de moutons	824,4	Même observations que les trimestres précédents
Séez	Favre Gaspard âgé de 69 ans	lui seul	écorce de sapin 1					4		1	5	62 kilos	246,6	Entendu tout travaillé et quant aux chèvres ce sont peaux de crevailles de peu de valeur.

Tableau récapitulatif des tanneries de l'arrondissement de Moutiers réalisé à partir des statistiques industrielles de l'Empire (FR.AD073, L2135), 1813 quatrième trimestre.

IVR84_20197300275NUCA
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Conseil Savoie Mont Blanc
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation